



Rapport national d'activité 2008/2009

On a beaucoup gagné !

L'année scolaire 2008-2009 a été une année de réactivation de la mobilisation, de solidarités au sein du corps des professeurs de SES, de visibilité importante de l'APSES, de record d'adhésions, d'intenses réflexions collectives, de victoires symboliques et effectives, de productions d'argumentaires renouant avec les heures les plus mythiques des luttes et victoires de l'APSES, démultipliées par l'Internet. 2007-2008 était déjà une année exceptionnelle, 2008-2009 a été remarquable.

1200 adhérents, 1200 visites jour sur www.apses.org en moyenne, record à 2400 en décembre 2008, 2 colloques, 1 meeting, 2 manifestations nationales, des dizaines de manifestations locales, des Assises, 2 pétitions, 2 encarts presse, 843 lycées sans SES ou presque le 20 novembre, des dizaines d'interviews dans la presse, à la radio et même 3 interviews télé dont une au JT de TF1, une centaine d'articles à propos des SES dans les grands médias nationaux et régionaux, 1000 t-shirts vendus, 100 parapluies « L'esprit ouvert avec les SES », des dizaines d'AG régionales, des banderoles et pancartes à la pelle, des chansons fantastiques, des affiches de cinéma détournées et percutantes, une lettre au père Noël, une carte postale, des vidéos, des photos, 1 enquête sur nos pratiques pédagogiques, 23 communiqués de presse nationaux et régionaux, de nouveaux partenariats scientifiques et associatifs, plus de 10.000 € de dons reçus pour financer les déplacements des manifestants du désormais mythique 3 décembre 2008 (1500 manifestants de toute la France réunis à Paris en 1 semaine !), unanimité syndicale pour la défense des SES et bientôt un nouveau site Internet refondu et performant.

On a surtout conforté notre capacité future à lutter victorieusement. On y a cru. On a convaincu. On a gagné. Le gouvernement repart de zéro pour la réforme du lycée, pas nous !

1. Une année riche en rebondissements

Du point de vue des SES, l'année 2008/2009 aura été particulièrement dense.

Dès le retour de l'AG de Grenoble, les semaines qui ont suivi ont vu la parution de trois rapports sur l'enseignement des Sciences Economiques et Sociales.

Fin juin, c'est l'Association Jeunesse et Entreprise (AJE) dirigée par Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, qui se fend d'une série de « Conclusions sur l'enseignement de l'économie au lycée » sur 5 pages en très gros caractères. C'est une synthèse à charge contre un enseignement « *présomptueux et irréaliste* » que les auteurs recommandent de réformer en le limitant à la microéconomie et à l'étude de l'entreprise. Le 3 juillet, Roger Guesnerie remet à Xavier Darcos le rapport de la Commission d'audit sur les manuels et les programmes de SES, « un rapport critique mais constructif » selon les propos de son interview dans *Alternatives Economiques* en septembre, mais qui est lu dans la presse comme essentiellement négatif pour notre enseignement. Enfin, à peine une semaine plus tard, c'est l'Académie des Sciences Morales et Politiques qui, à l'instigation de ses membres Michel Pébereau (président du conseil d'administration de BNP - Paribas et président de l'Institut de l'Entreprise) et Yvon Gattaz, publie son propre rapport, basé sur la lecture par cinq économistes de renom international des programmes et de quelques manuels. La synthèse de ce rapport conclut à un enseignement « *gravement défectueux* » voire « *néfaste* », sans que la moindre étude autre qu'une lecture partielle des programmes et manuels n'appuie ces jugements, demandant à recentrer l'enseignement des SES sur des « *fondamentaux* » censés faire consensus parmi les économistes au détriment du traitement de questions contemporaines « *dont les élèves sont bien incapables de saisir les enjeux, faute de disposer des outils d'analyse nécessaires* ».

Face à ce qui apparaît clairement comme une entreprise de déstabilisation et de dénigrement des Sciences Economiques et Sociales, l'APSES réagit en protestant vigoureusement contre le manque de rigueur et l'orientation idéologique des rapports de l'AJE et de l'ASMP, mais en se gardant de confondre dans cet opprobre le travail de la commission présidée par Roger Guesnerie et le contenu de son rapport. Cette réaction nuancée a pu être mal comprise par certains adhérents, mais elle est fondée sur une analyse détaillée d'un rapport qui, tout en reconnaissant la réussite des SES et de la série ES, comporte des contradictions et des ambiguïtés inquiétantes dans certaines de ses conclusions. C'est cette lecture « critique mais constructive » qui conduira l'APSES à refuser de signer le texte de l'Appel lancé par Alain Beitone tout en maintenant le contact et le dialogue avec Roger Guesnerie (qui a ensuite assisté début septembre à un Comité Directeur de l'APSES pour clarifier certains points).

A la fin du mois d'octobre 2008, un autre front s'ouvre sur la place de l'enseignement des SES avec l'annonce d'une réforme du lycée.

Les annonces du Ministre Xavier Darcos préfigurent alors une marginalisation des SES en classe de seconde. En effet, dans le cadre de la réforme du lycée qui devait s'appliquer en septembre 2009, il est prévu que les SES conservent un statut d'option mais soient dorénavant découpées en deux modules semestriels sans lien direct entre eux, et que ces deux modules soient en concurrence avec une quinzaine d'autres enseignements « de découverte ou d'approfondissement », dont la plupart des matières déjà présentes dans les enseignements obligatoires. Comment imaginer que les SES soient choisies comme aujourd'hui par 43 % des lycéens de seconde générale et technologique, alors que cet enseignement n'est pas connu des collégiens de 3^e et qu'il ne jouera vraisemblablement qu'un rôle très subalterne dans le passage et l'orientation en 1^{ère} ?

Cette annonce a été alors perçue comme une véritable gifle par l'immense majorité de la profession et au-delà par nombre d'universitaires, de parents, d'étudiants, d'élèves. L'APSES s'est alors attachée à développer un mouvement qui permettait à la fois de mobiliser très largement les enseignants de SES et de recueillir les soutiens les plus diversifiés possibles. L'APSES a ainsi mis en ligne une pétition qui a enregistré près de 17 000 signatures (dont 2060 professeurs de SES, près de 800 universitaires, plus de 5000 élèves ou étudiants, beaucoup de citoyens de profils variés dont beaucoup d'anciens bacheliers B ou ES) et qui a été soutenue par de nombreuses organisations syndicales et lycéennes.

Après avoir mené notre propre cortège dans la manifestation nationale du 19 octobre 2008, la semaine d'action de mi-novembre a été décisive : médiatiquement avec la publication de deux encarts dans Le Monde (18/11/2008) et Le Parisien – Aujourd'hui en France (19/11/2008) ; du côté de la mobilisation avec des cortèges particulièrement nombreux et visibles lors des manifestations du 20 novembre ; dans l'élargissement des soutiens aux SES, en initiant l'Appel de Lyon signé lors des Journées de l'Economie par un large front d'associations (AFSE, AFS, ASES, AFSP, APHEC, APKHSES) et de personnalités, dont Roger Guesnerie, Philippe Meirieu et Michel Rocard. Enfin, début décembre, la convergence de plusieurs actions amènent le Ministère à reconsidérer sa position sur les SES : la publication d'une tribune co-signée par le président de l'ApSES, Yves Déloye, Bernard Lahire, Philippe Meirieu et Thomas Piketty (dans Libération daté du 1er décembre 2008) ; la très forte mobilisation lors de la manifestation organisée par l'APSES à Paris le 3 décembre 2008 (1 500 professeurs de SES dans la rue : du jamais vu !) ; la démarche de Roger Guesnerie qui obtient le soutien de l'ensemble des membres de la commission qu'il présidait pour une demande d'intégration des SES dans les enseignements obligatoires, demande qu'il va porter lui-même au ministère ; les soutiens syndicaux et lycéens qui se renforcent et s'affirment haut et fort, comme lors des interventions à la Bourse du Travail le 3 décembre d'Antoine Evennou (secrétaire général de l'UNL), de Roland Hubert (co-secrétaire général du SNES), de Thierry Cadart (SGEN-CFDT) et Nicolas Rossignol (SNFOLC).

Le jeudi 11 décembre 2008, le Ministre déclare sur RMC que « les lycéens ont besoin de SES ». Le dimanche 14, il annonce au Journal du Dimanche son intention d'introduire les SES dans les enseignements obligatoires en classe de seconde. C'est l'aboutissement de plusieurs semaines de mobilisation : la reconnaissance institutionnelle de l'intérêt de l'enseignement des SES est actée.

Mais, dès le lendemain (15 décembre), le ministre annonce le report de sa réforme du lycée et la mise en place d'une mission de concertation, qui est confiée début janvier 2009 à Richard Descoings, président de l'IEP Paris.

Malgré des demandes répétées de notre part, ce dernier n'a à ce jour toujours pas rencontré l'APSES pour discuter de la place et du contenu de l'enseignement des SES dans le futur lycée. L'APSES décide alors d'engager cette concertation par elle-même lors du Comité Directeur du 17 janvier à l'Université Paris Dauphine. Une enquête nationale est lancée avec un questionnaire en ligne (renseigné par près de 600 enseignants de SES, dont 40 % environ ne sont pas adhérents) et des rencontres dans les régionales qui aboutissent à la rédaction de contributions collectives et individuelles mises en ligne sur le site. L'ensemble de ces ressources constituera le matériau de départ des discussions lors des Assises de l'enseignement des SES le 16 mai à Paris, avec les interventions de représentants de l'inspection générale (Jean Etienne) et des associations d'enseignants-chercheurs (AFSE, AFS et ASES, AFSP), démontrant à nouveau la vigueur des soutiens de l'APSES dans son mouvement de défense et de promotion des Sciences Economiques et Sociales.

2. Des actions cohérentes de défense et de promotion des SES

L'APSES a répondu à la remise en question du contenu et de la place des SES par des actions variées de mobilisation de ses adhérents, de communication auprès des médias et de recherche de soutiens institutionnels, académiques et syndicaux.

2.1. Communiqués

Au cours de l'année écoulée, la direction nationale de l'association a su faire entendre la voix de l'APSES en étant particulièrement réactive aux événements et en relayant les actions menées pour défendre et promouvoir les SES. Dès le retour de l'AG de Grenoble des 14 et 15 juin, un premier communiqué (17 juin 2008, <http://www.apses.org/spip.php?article1267>) posait les « principaux axes de l'action de l'APSES pour la rentrée 2008 ».

L'APSES a du ensuite réagir à la parution de **trois rapports sur les SES entre fin juin et début juillet**.

- L'association a ainsi dénoncé la partialité, le manque de sérieux et l'orientation idéologique des rapports de l'Association Jeunesse et Entreprise (25 juin 2008 : « Les Sciences économiques et sociales et la série ES : une réussite à prolonger dans le lycée du XXIème siècle » (<http://www.apses.org/spip.php?article1278>) et de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (9 juillet 2008 : « Qui veut la peau des SES ? » ; <http://www.apses.org/spip.php?article1311>), deux rapports rédigés à l'instigation d'Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, et de Michel Pébereau, président du Conseil d'Administration de BNP-Paribas.
- Le rapport de la Commission dirigée par Roger Guesnerie se distingue nettement de ces rapports à charge par la qualité du travail et des membres de cette commission ainsi que par un contenu beaucoup plus nuancé. L'APSES a donc pointé la « reconnaissance des SES » que constitue le bilan globalement positif attribué à cet enseignement, mais également « des ambiguïtés inquiétantes » dans les préconisations (3 juillet 2008 : Rapport Guesnerie, une reconnaissance des SES, mais des ambiguïtés inquiétantes ; <http://www.apses.org/spip.php?article1286>), détaillées dans une analyse complète du rapport recensant points d'accords et points de désaccord ou d'interrogation (« Le rapport Guesnerie lu par l'APSES » ; <http://www.apses.org/spip.php?article1282>).

- Ce positionnement critique mais constructif a conduit l'association à refuser de signer le texte de soutien au rapport Guesnerie lancé par Alain Beitone, une « interprétation hâtive et partielle d'un rapport parfois beaucoup plus ambigu dans ses recommandations » (1er septembre 2008 : « Le rapport Guesnerie et l'avenir des SES », un texte peu fidèle au rapport de la Commission Guesnerie mais qui réaffirme le soutien de la communauté scientifique aux principes défendus par l'APSES ; <http://www.apses.org/spip.php?article1353>) tout en poursuivant le dialogue avec Roger Guesnerie et les associations de spécialistes du supérieur (AFSE, AFS, ASES, AFSP).

Les communiqués de l'APSES ont également relayé ses positions et ses actions dans le cadre de la **réforme du Lycée impulsée par Xavier Darcos** :

- Critiquant son contenu et la méthode employée (11 novembre 2008 : « Le toilettage expéditif des programmes de seconde présage-t-il un passage en force de la réforme du lycée ? » ; <http://www.apses.org/spip.php?article1514>) ou la volonté de marginaliser totalement les SES en seconde (27 novembre 2008 : « Les SES dans la seconde Darcos : incohérence ou assassinat programmé ? » ; <http://www.apses.org/spip.php?article1554>) ;
- Pointant la contradiction entre la marginalisation des SES et les demandes croissantes d'explications économiques et sociologiques dans le contexte de la crise (22 octobre 2008 : « Les sciences économiques et sociales ne sont-elles pas essentielles à la compréhension du monde ? » (<http://www.apses.org/spip.php?article1471>) ;
- Se félicitant de la forte mobilisation en faveur des SES (20 novembre 2008 : « Très forte mobilisation en faveur de l'enseignement de SES » ; <http://www.apses.org/spip.php?article1535>) qui s'est amplifiée jusqu'à la manifestation historique du 3 décembre 2008 (4 décembre 2008 : « Exceptionnelle mobilisation pour la reconnaissance de l'enseignement de Sciences Economiques et Sociales » ; <http://www.apses.org/spip.php?article1584>) ;
- Répondant à des déclarations intempestives de Jean-Paul de Gaudemar, chargé initialement de piloter cette réforme (12 septembre 2008 : « Jean-Paul de Gaudemar, un recteur mal informé ou mal intentionné ? » (<http://www.apses.org/spip.php?article1382>) ou de Nicolas Sarkozy, président de la République (28 janvier 2009 : « Non, Monsieur le Président, la série Economique et Sociale n'est pas une "blague" » ; <http://www.apses.org/spip.php?article1691>).
- Se félicitant de l'annonce par le Ministre de l'intégration des SES dans les enseignements obligatoires de seconde le 15 décembre (16 décembre 2008 : « Les Sciences Economiques et Sociales dans les enseignements généraux en classe de Seconde, ce sont les lycéens, tous les lycéens, qui ont gagné » ; <http://www.apses.org/spip.php?article1619>), mais s'inquiétant de la procédure de concertation confiée à Richard Descoings qui n'a à ce jour toujours pas répondu à nos demandes répétées de rencontre (16 mars 2009 : « Réforme du lycée, vers une réforme en catimini au détriment des SES ? » ; <http://www.apses.org/spip.php?article1748>), ainsi que des dangers que comporte le projet de réforme de la formation des enseignants du secondaire (10 janvier 2009 : « Le recrutement et la formation des professeurs de Sciences Economiques et Sociales en danger » ; <http://www.apses.org/spip.php?article1637>).

Enfin, la réactivité dans la rédaction de ces communiqués et l'extension de nos relations au sein de la sphère médiatique ont permis à cette communication de trouver un écho croissant.

2.2. Une forte présence dans les médias

Parallèlement à la communication institutionnelle sous forme de communiqués, l'APSES a été fortement présente sur l'ensemble des médias pour promouvoir et défendre les SES : à la télévision (TF1, France 2, LCI notamment), à la radio (France Inter, France Culture, France Info, RMC, BFM, etc.), dans la presse papier (Le Monde, Libération, Les Echos, Challenge, etc.) ou Internet (Mediapart, Rue 89). Dans le cadre d'une semaine d'action particulièrement chargée, l'APSES a publié une « Lettre ouverte à Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République Française, Bachelier B en 1973 (actuelle série ES) » (<http://www.apses.org/spip.php?article1542>) dans Le Monde du 18 novembre 2008 et Le Parisien - Aujourd'hui en France du 19 novembre 2008.

Cette présence médiatique a été favorisée par la qualité des contacts avec les journalistes, par des interventions répondant point par point aux attaques, et par l'abondance et la pertinence de la documentation disponible sur le site de l'APSES. Le traitement des SES dans les sujets s'en est trouvé amélioré, l'année marquant même une inflexion sensible des analyses portées par certains médias au départ plutôt critiques.

2.3. Une forte mobilisation en faveur des SES

Dans le contexte de la réforme du Lycée initiée par Xavier Darcos, l'APSES a obtenu des organisateurs des grandes manifestations unitaires une présence autonome et visible sous la forme d'un cortège à part lors des grandes manifestations unitaires du 19 octobre et du 20 novembre. La visibilité et de ce cortège APSES a été renforcée par le port des T-shirts et parapluies APSES ainsi que par la location d'un camion et d'une sono permettant de réaliser une sorte de « Karaoké SES » à partir des chansons détournées par certains adhérents. Cette mobilisation a trouvé son paroxysme dans la **journée d'action du 3 décembre 2008** où l'APSES a à elle seule réuni 1500 personnes dans la rue et à la Bourse du Travail pour défendre la place et le contenu des SES au Lycée.

Parallèlement aux manifestations, l'**Appel pour la défense des SES** (« La réforme du lycée et les SES : Pas cette réforme-là, pas comme cela ! » ; <http://www.apses.org/petitions/index.php?petition=3>) lancé le 18 octobre 2008 a recueilli à ce jour 16 837 signatures (dont 2 060 enseignants de SES, près de 700 universitaires, plus de 5 000 étudiants ou lycéens, beaucoup d'anciens élèves de ES ou de B), a été soutenu officiellement par des syndicats (CGT-Education, SNES, Sud-Education) et fédérations lycéennes ou étudiantes (FIDL, UNEF, UNL), et a permis de démontrer un large soutien à la présence des SES au lycée.

2.4. Des soutiens institutionnels, académiques et syndicaux

L'année écoulée a permis également à l'APSES de renforcer ses liens avec des acteurs extérieurs qui ont pu pour certains apporter un soutien décisif à ses revendications, ou avec lesquels nous poursuivons le dialogue.

Un large ensemble d'organisations représentatives d'enseignants ou de lycéens ont à un moment ou un autre apporté un soutien aux SES à l'aide de communiqués ou parfois d'actions communes (comme l'Appel pour la Défense des SES ou la participation à la réunion publique à la Bourse du Travail le 3 décembre 2008) :

- Communiqué APSES/SGEN-CFDT du 10 novembre 2008 : Réforme du lycée, former les citoyens de demain (<http://www.apses.org/spip.php?article1511>)
- Courrier du SE-UNSA à l'Apes 14 novembre 2008 (<http://www.apses.org/spip.php?article1559>)
- Courrier de soutien du SNES à l'APSES
- Courrier de soutien du SNFOLC 27 novembre 2008 (<http://www.apses.org/spip.php?article1563>)
- Communiqué du SNES du 4 décembre 2008 : Réforme des Lycées : des enseignements menacés ! (<http://www.apses.org/spip.php?article1587>)
- Communiqué de l'UNL du 3 décembre 2008 : Un SOS aux SES ! (<http://www.apses.org/spip.php?rubrique7>)

Par ailleurs, l'APSES a poursuivi et amplifié ses contacts avec le supérieur et la recherche. La défense de la place des SES au lycée a reçu le soutien des organisations de professeurs de classes préparatoires ECE et B/L : l'APHEC (Communiqué de presse de l'APHEC du 21 novembre 2008, <http://www.apses.org/spip.php?article1549>) et l'APKHSES (Communiqué de l'APKHSES du 1er décembre 2008, <http://www.apses.org/spip.php?article1562>).

Les rencontres et contacts se sont poursuivis également avec l'Association Française de Sciences Economiques (AFSE), l'Association Française de Sociologie (AFS), l'Association des Sociologues Enseignants du Supérieur (ASES), l'Association Française de Sciences Politiques (AFSP).

Ces relations ont permis à l'APSES de jouer un rôle moteur dans la rédaction et le large soutien recueilli par l'**Appel de Lyon** lancé lors des Journées de l'Economie le 21 novembre 2008 (<http://www.apses.org/spip.php?article1531>). Ce texte demandant « que tous les élèves suivent cet enseignement en classe de seconde » a recueilli les soutiens de toutes les organisations de l'enseignement supérieur et de la recherche sus-nommées ainsi que de Christian Baudelot, Stéphane Beaud, Alain Beitone, Philippe Cibois, Denis Clerc, Yves Crozet, Yves Deloye, Bernard Drevon, Roger Establet, Philippe Heudron, Jean-Luc Gaffard, Jérôme Gautié, Jacques Guin, Bernard Lahire, Henri Lanta, Pascal Le Merrer, Philippe Meirieu, Thomas Piketty, Michel Rocard, Isabelle Waquet, Philippe Watrelot.

En définitive, la direction nationale de l'APSES a fait un choix clair d'ouverture au dialogue et de recherche de soutiens extérieurs qui s'est avéré utile au cours de l'année passée pour se donner le maximum de chances de faire avancer les positions de l'association, telles qu'elles figurent dans les mandats votés lors de l'AG de Grenoble en juin 2008.

2.5. L'enquête nationale et les Assises des SES

Après avoir annoncé le report de la réforme du Lycée, le Ministre a mis en place une mission de concertation confiée à Richard Descoings pour recueillir les demandes des acteurs de la communauté éducative sur la réforme du Lycée. Malgré des demandes répétées, l'APSES n'a pas été reçue à ce jour et a donc décidé de mener sa propre concertation sur les Sciences Economiques et Sociales.

Une enquête nationale a été mise en place sous une double forme :

- Une enquête par questionnaire électronique, « Quelles pratiques, quels programmes et quelle place au lycée ? » (<http://www.apses.org/spip.php?article1722>), renseignée par 572 collègues adhérents ou non (544 questionnaires exploitables).
- Des réunions par régionales débouchant sur la production collective d'une contribution. Ces contributions collectives et des contributions individuelles ont été mises en ligne sur le site de l'APSES (<http://www.apses.org/spip.php?rubrique=227>).

En parallèle, des représentants du BN ont rencontré au cours du mois d'avril des représentants de l'AFSE, de l'AFS et de l'AFSP pour associer ces associations à la réflexion qu'elle mène, sur les programmes notamment.

Les résultats de l'enquête et les contributions collectives et individuelles serviront de point de départ aux discussions lors des **Assises de l'enseignement de SES** le samedi 16 mai à la Bourse du Travail, avec la participation de Jean-Michel Charpin (Président de l'AFSE), Jérôme Deauvieu (sociologue de l'éducation), Jean Etienne (Doyen de l'Inspection Générale de SES), Roger Guesnerie (Professeur au Collège de France), Claude Lelièvre (historien de l'éducation), les noms des personnes qui interviendront au nom de l'AFS/ASES et de l'AFSP n'étant pas encore arrêtés au moment de la rédaction de ce rapport d'activité.

3. Une association pleine de vitalité

3.1. Adhésions

Le nombre d'adhérents a fortement augmenté, passant de 996 au 31 août 2008 à 1170 adhérents au moment de l'envoi de ce rapport d'activité (13 mai 2009). Nous avons eu le plaisir de voir revenir d'anciens adhérents, mais aussi celui d'accueillir de nouveaux collègues qui nous ont rejoint pour la première fois. Les débats liés à la réforme ont sans doute suscité des désirs d'adhésion pour donner plus de poids et de légitimité à l'APSES dans sa défense des SES ; nul doute que l'année à venir sera elle aussi sujette à réflexions (propositions de Richard Descoings pour la réforme du lycée, propositions de nouveaux programmes etc.), et qu'une APSES forte de nombreux adhérents sera d'autant plus en mesure de représenter fidèlement les positions des enseignants de SES.

3.2. Colloques, stages et partenariats

Cette année nous a aussi donné l'occasion de nous rencontrer collectivement lors de plusieurs moments forts :

- Les **deux colloques** organisés par l'APSES à Paris en Septembre et Octobre 2008 sur le thème « Penser et repenser les SES » (avec les conférences de sociologue et chercheurs en sciences de l'éducation S. Bonnery, E. Chatel, J. Deauvieu, M. Grangeat, A. Legardez, B. Rey, P. Watrelot) ;
- Les **Assises de l'enseignement de SES** le 16 mai 2009 à la Bourse du Travail ;
- Le **stage national** les 15 et 16 janvier en collaboration avec l'Ecole d'Economie de Paris, à Sèvres, sur le thème de l'Ecole, où nous avons pu confronter les regards d'un économiste (Eric Maurin) et d'un sociologue (Bertrand Geay).

Nous ne pouvons qu'inciter les collègues n'étant jamais venu au stage de s'y inscrire l'année prochaine, ce stage étant un lieu de confrontation intellectuelle avec des universitaires, ainsi qu'un espace de mutualisation et de travail commun. Mais c'est aussi un moment de convivialité nous permettant de confronter des expériences professionnelles interrégionales.

Par ailleurs, l'APSES a obtenu de la revue IDEES des conditions préférentielles d'abonnement pour ses adhérents (<http://www.apses.org/spip.php?article1775>).

3.3. Liste de diffusion, forum, et mutualisation

L'APSES existe aussi par ses échanges numériques, tant sur la liste de diffusion **adh-apses** que sur le **forum** créé en juin 2008 à la suite de la dernière AG. La liste est un lieu incontournable de discussion, de mutualisation et de mobilisation entre les membres de l'association. Elle a pu donner lieu à des périodes de « surchauffe » en termes de quantité de messages qui ont pu décourager certains nouveaux adhérents à s'y maintenir, mais ces périodes restent exceptionnelles et circonscrites dans le temps. La mise en place du forum était censée pallier ces désagréments, mais force est de constater que le maintien de la liste adh-apses a engendré sa quasi inutilisation.

3.4. Le site apses.org

Le site **apses.org** a continué sa mue cette année, sous l'impulsion de Marjorie Galy et de quelques bénévoles, dont Laurent Bruneau que nous remercions particulièrement. Il s'est enrichi de nouvelles rubriques et a considérablement développé son espace de mutualisation grâce aux apports de documents en provenance de la liste de diffusion et du forum. Il a été particulièrement utilisé, puisque le site a connu une moyenne journalière de 1200 visites, avec un record à 2400 visites en décembre. Cependant, il a techniquement atteint ses limites et sera remplacé à la rentrée 2009 par une nouvelle version plus performante et dont la simplicité d'utilisation sera accrue.

3.5. APSES Info et lettre de l'ApSES.

APSES Info, le journal des adhérents, a connu un seul numéro cette année, en raison du temps consacré au mouvement social. Avec le développement du site et de la liste de diffusion, et dans un souci de recherche de complémentarité, son contenu a évolué vers plus d'articles de fonds, moins centrés sur l'événementiel. Nous en profitons pour rappeler que toutes les contributions d'adhérents sont les bienvenues !

Comme l'année précédente, une **Lettre de l'APSES** a été envoyée lors de la rentrée scolaire à tous les adhérents et à tous les établissements. Elle avait pour objectif de faire un point au moment de la rentrée scolaire, de faire connaître les principales orientations de l'association et d'inciter les collègues à adhérer ou à ré-adhérer .

3.6. Vie des régionales

La vie des régionales a été particulièrement active cette année, avec, en novembre, des dizaines d'AG organisées dans les académies pour mettre en place des actions de défense et de promotion des SES. Ce sont également ces actions locales qui ont été décisives pour informer et mobiliser largement partout sur le territoire au-delà des seuls adhérents de l'APSES. Par ailleurs, 3 régionales ont été créées ou réactivées : Rouen, Orléans-Tours, Toulouse.

3.7. Fonctionnement des instances

Il n'y a eu que **deux Comités Directeurs** d'organisés cette année : le dimanche 7 septembre au Lycée Henri IV (en présence de Roger Guesnerie pour une partie de la matinée) et le samedi 17 janvier à l'Université Paris Dauphine. Cette faible fréquence est due d'une part à la faible disponibilité des membres du BN, déjà très investis dans le mouvement de défense des SES, mais aussi de nombreux membres du CD compte tenu du nombre élevé de déplacements cette année, d'autre part aux difficultés d'organisation (calendrier particulièrement chargé, difficultés croissantes pour trouver un lieu de réunion gratuit en fin de semaine etc.). Les exigences d'un fonctionnement le plus démocratique possible se sont parfois heurtées aux contraintes d'efficacité et aux difficultés d'articuler engagement militant, vie professionnelle et familiale.

Cette année encore, les modalités de prise de décision au sein de l'APSES ont donc été l'objet de débats. Le BN a dû prendre ses responsabilités quand une décision rapide l'exigeait et quand la décision se faisait dans le cadre des mandats votés en AG. D'autres décisions stratégiques initiées par le BN ont été mises au vote sur la liste CD, mais des interrogations demeurent sur ce mode de décision : la liste CD n'est pas le CD ; l'envoi de mails sur une liste de diffusion n'est pas un outil totalement efficace pour comptabiliser les votes en départageant les titulaires des suppléants, pour donner à chaque régionale le nombre de voix auxquelles elle a droit. Si la ligne de défense des SES a été globalement partagée par le BN et le CD, certaines décisions ont donc pu donner lieu à controverses et auraient gagné à pouvoir être discutées et validées par le CD.